

<http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article198>



Calculatrice conseillée pour la 2nde

- Nos disciplines - Domaine des Sciences - Mathématiques -

Publication date: jeudi 27 juin 2024

Creation date: 1 av. J.C.

Copyright © Lycée Marceau - Tous droits réservés

Pour l'année scolaire 2024-2025, les professeurs de mathématiques du lycée Marceau ont unanimement fait le choix de conseiller aux élèves entrant en classe de 2nde la calculatrice graphique NumWorks.

Cette calculatrice est également conseillée aux élèves de 1ère et de Terminale.

Les familles peuvent profiter d'une réduction de 10 % grâce à une commande groupée organisée par le lycée Marceau.

Pour cela, cliquer sur le lien suivant : <https://promo.numworks.fr/1kza77i>

Renseigner les items puis effectuer le règlement (74,69 Euros au lieu de 82,99 Euros, prix public).

La calculatrice sera directement envoyée au lycée en octobre 2024, puis remise à l'élève concerné par son professeur de mathématiques.

Attention : la date limite de commande est fixée au vendredi 27 septembre 2024.

Au-delà de cette date, la réduction de 10 % ne sera plus appliquée.

Pourquoi le choix de cette calculatrice ?

- Elle a été pensée et conçue en France avec l'aide de professeurs de lycée.
- Elle dispose du mode examen, exigé au Bac (depuis la session 2019).
- Elle est simple d'utilisation, intuitive et performante. Elle répond aux besoins d'un lycéen, quelle que soit sa filière.
- Elle est évolutive et opensource (*elle est peut être mise à jour gratuitement via internet pour répondre à de nouvelles exigences*).
- Elle est programmable en Python (langage de programmation utilisé dès la 2nde).
- Pour plus d'informations, cliquer sur le lien suivant <https://www.numworks.com/fr/> ou, pour la tester en ligne, <https://www.numworks.com/fr/simulateur/>

N.B. : Si vous disposez d'une calculatrice graphique d'un autre modèle, cela pourra peut-être convenir : votre enfant demandera à son professeur de mathématiques.

Attention, dans tous les cas, seules les calculatrices avec mode examen sont autorisées pendant les examens au Bac depuis la session 2019 (en première et en terminale).